

**DECISION N°DC 10/24**

**Attribution de la procédure 24.009 relative à la mission de coordination SPS concernant les travaux du marché global de performances de l'usine de valorisation énergétique du SIOM de la Vallée de Chevreuse**

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Vu** les articles L. 5711-1, L 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les articles L 2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique,

**Vu** la délibération DL 44/2020 du 23 juillet 2020 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

**Vu** l'offre remise par la société *SPS IDF*, sise 142 rue de Rivoli, 75001 PARIS,

**Considérant** la nécessité pour le SIOM d'exécuter une mission de coordination SPS dans le cadre des travaux du marché global de performances de l'usine de valorisation énergétique du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :**

De signer l'acte d'engagement relatif à la mission de coordination SPS concernant les travaux du marché global de performances de l'usine de valorisation énergétique du SIOM de la Vallée de Chevreuse, avec la société *SPS IDF*, sise 142 rue de Rivoli, 75001 PARIS.

**ARTICLE 2 :**

Quatre offres ont été reçues, elles ont toutes été jugées acceptables. Le classement est le suivant :

N° de classement des offres	N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat
<b>1</b>	<i>1</i>	<b>SPS IDF</b>
<b>2</b>	<i>2</i>	<b>BUREAU VERITAS</b>
<b>3</b>	<i>4</i>	<b>APAVE</b>
<b>4</b>	<i>3</i>	<b>QUALICONSULT</b>

Le marché est attribué à la société *SPS IDF*, qui a d'ores et déjà fourni au stade de la candidature les pièces administratives mentionnées aux articles R2143-3 et R2143-6 du code de la commande publique, et dont l'offre est jugée acceptable sur le plan budgétaire.

**ARTICLE 3 :**

Le présent marché est à montant forfaitaire détaillé dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire.

A titre d'information, le montant forfaitaire s'élève à 5 495 € HT, soit 6 594 € TTC.

**ARTICLE 4 :**

Le marché prend effet à compter de sa notification et s'achève à la fin du délai de garantie de parfait achèvement des travaux, ou à la date de levée de toutes les réserves après prolongation de ce délai, si des réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin du délai de parfait achèvement.

**ARTICLE 5 :**

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Privé - Section Investissement.

**ARTICLE 6 :**

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le **- 8 AVR. 2024**

**Le Président**

**Jean-François VIGIER**

Décision : transmise par voie dématérialisée au contrôle de légalité le : **- 8 AVR. 2024**  
Affichée le :

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION  
PAR LA PREFECTURE**

**Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse**

**Utilisateur : Bruneau**

**Paramètre de la transaction:**

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC10_2024
Date de la décision:	2024-04-08 00:00:00+02
Objet:	Attribution de la procédure 24.009 relative à la mission de coordination SPS concernant les travaux du marché global de performances de l'usine de valorisation énergétique du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20240408-DC10_2024-AU

**Fichier de vie de la transaction**

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20240408-DC10_2024-AU-1-1_0.xml	text/xml	1026
nom original: DC 10 2024.pdf	application/pdf	252402
nom de métier: 99_AU-091-200062321-20240408-DC10_2024-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	252402

**Cycle Contenu dans l'archivage**

Etat	Date	Message
Posté	8 avril 2024 à 12h17min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 avril 2024 à 12h20min04s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	8 avril 2024 à 12h20min10s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	8 avril 2024 à 12h35min33s	Recu par le MIAT le 2024-04-08